

DATE DE CONVOCATION
12/06/2023

DATE D’AFFICHAGE
12/06/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
25
VOTANTS
27

L’an deux mille vingt-trois, le **lundi 19 juin**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE (partie à 19h45, après le vote du point n° 11), Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE (arrivée à 18h50, après le vote du point n° 2), Mme Josette ALDROVANDI, M. Abdellah FAWZI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à M. Damien de WINTER
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à Mme Magali LE BLAIS (à partir du point n° 12)
Mme Catherine SIBBILLE donne pouvoir à Mme Marie-France LEBON (jusqu’au point n° 2)

Absent(s) non excusé(s)

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre ISABEL

Délibération n° 23.06.19/03

Objet / Subvention exceptionnelle / Association Sportive Haltérophilie Musculation Giberville

Monsieur Jean-Pierre ISABEL, Adjoint au Maire en charge des sports, informe le Conseil Municipal que la commune a réceptionné une demande de subvention exceptionnelle de la part de l’association sportive Haltérophilie Musculation Giberville.

Monsieur ISABEL indique que suite à la réalisation de deux podiums par deux adhérents de l’association lors des championnats d’Europe Master, ces derniers ont réalisé les minimas pour participer au championnat du Monde, qui se déroulera à Krakow en Pologne du 19 au 27 août 2023.

Ainsi, le club sollicite de la commune une subvention exceptionnelle de 500 €, nécessaire au financement de ce voyage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

CONSIDÉRANT l'examen de la demande de subvention présentée par l'association sportive Haltérophilie Musculation Giberville,

CONSIDÉRANT que les activités conduites par l'association concourent au rayonnement de la ville de Giberville en Europe et dans le monde,

DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association sportive Haltérophilie Musculation Giberville, au titre de la réalisation du projet énoncé ci-avant,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre ISABEL



Le Maire,
Damien de WINTER



PREFECTURE DU CALVADOS
- 3 JUL. 2023
COURRIER